

La Maison de la culture de Matane deviendra bientôt réalité

MATANE—Attendue depuis le début des années 80, la Maison de culture de Matane deviendra une réalité dans un an et demi.

par Romain PELLETIER
collaboration spéciale

Un concours architectural sera lancé au printemps afin d'aller en appel d'offres à l'automne en vue de la construction et de l'inauguration à l'été 1996. Selon la mairesse, Denise Gentil, la ville sera particulièrement attentive à ce que la Maison de la culture se réalise en tenant compte de son intégration harmonieuse avec son environnement urbain.

Construit au coût de 2 275 000 \$, le bâtiment de 1350 mètres carrés prendra place sur un terrain d'une superficie de 2400 mètres carrés au sud du Centre administratif de la Commission scolaire de Matane, entre l'avenue Saint-Jérôme et la Promenade des Capitaines qui relie le vieux-port au centre-ville.

Le gouvernement du Québec a consenti 1 706 000 \$ dans le cadre de son programme d'aide financière aux équipements culturels. Cette contribution annoncée le 1er septembre dernier par l'ex-ministre de la Culture et des Communications, Liza Frulla, a été confirmée par le député de Matane et délégué régional du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, Matthias Rioux.

Attribution des locaux

La bibliothèque municipale,



Quand la Maison de la culture sera une réalité, l'exposition « La couleur de la Gaspésie » de la Fondation Claude Picher y sera présentée. Plus de 3000 visiteurs l'ont vue cette année.

actuellement logée au sous-sol de l'hôtel de ville, bénéficiera de 900 m² dont 520 m² affectés aux volumes et au service de prêt. Le reste sera notamment réservé à la salle technique, aux bureaux de la direction, aux salles d'archives et à l'animation. La Société d'histoire et de généalogie de Matane y aura ses archives et disposera en plus d'un local pour son administration.

Quant aux trois organismes de

diffusion culturels, ils se partageront 380 m². La Galerie d'art dont la salle d'exposition et le bureau sont situés au cégep aura droit à 140 m². La Fondation Claude Picher profitera de 120 m² pour son exposition « La couleur de la Gaspésie », présentement exposée à la salle municipale de l'hôtel de ville. Finalement, la galerie photo-vidéo L'Espace f, qui occupe un local dans un immeuble commer-

cial de l'avenue Saint-Jérôme, disposera de 100 m². En plus, elle aura droit à un espace additionnel de 20 mètres carrés pour son volet production. Chacun de ces organismes bénéficiera également d'un bureau pour son administration.

La Maison de la culture comprendra aussi un hall d'entrée, une salle à usages multiples, des salles de réunions et de repos, ainsi que des locaux de services.

cher les différents minéraux et apprendre qu'on extrait du sol autre chose que les métaux.

Centraide-Gaspésie

MURDOCHVILLE — Les efforts des solliciteurs, des employés et la direction de Mines Gaspé ont permis à l'entreprise murdochvilloise d'atteindre l'objectif de 18000 \$ fixé pour la campagne de souscription de Centraide Gaspésie/Les Îles. Au total, les 35 solliciteurs ont recueilli 14 045 \$ auprès de 336 travailleurs. La direction a comblé la différence, soit 3955 \$. Pour la deuxième année consécutive, Mines Gaspé se classe en tête de liste pour les dons recueillis auprès des entreprises privées oeuvrant sur le territoire gaspésien et madelinot.

Gala de reconnaissance

Pas moins de 80 personnes participeront à un Gala de reconnaissance pour les Jeunes volontaires, le samedi 21 janvier à compter de 14h, au Centre d'éducation des adultes (École d'Amours). À l'ordre du jour: activités de sensibilisation, d'information,

d'échanges et de créativité, des mini-conférences, un souper, une période de remerciements et la remise des attestations de participation aux jeunes méritants. Plus de 730 jeunes ont réalisé un projet depuis 1983 dans la MRC de Matane. Jeunes volontaires est un programme desubvention de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre, qui s'adresse aux 16 à 29 ans désirant faire avancer leurs idées dans le but de progresser sur le marché du travail.

Chasse contingentée

Les formulaires du tirage au sort de la saison 1995 pour la chasse contingentée sont disponibles au bureau régional de l'Est du Québec du ministère de l'Environnement et de la faune. Les inscriptions doivent être reçues au plus tard au 31 janvier pour la chasse à l'original, au caribou et au cerf de Virginie des réserves fauniques. Pour la chasse à la femelle adulte, la date limite est le 31 mars. Le coût de chaque participation est de 7,17 \$.



Louis-Guy

LEMIEUX

Le 1080, des Braves

Depuis 1929, année de sa construction, il y en a eu du beau linge pour habiter le 1080, avenue des Braves, aujourd'hui demeure officielle du premier ministre du Québec.

Si j'étais le locataire des lieux, je ne ferais pas creuser la cave. C'est plus prudent. Suivez le guide.

On sait que l'écrivain Roger Lemelin y a vécu et écrit durant 19 années, de 1953 à 1972. La maison de l'écrivain. Bien.

Ce qu'on sait moins, c'est que le père des « Plouffe » avait acheté la maison de Mme Moïse Darabaner, copropriétaire avec un certain Max Clarfeld. La famille Darabaner avait occupé la maison pendant quatre ans.

Moïse Darabaner a défrayé la chronique judiciaire au milieu des années 1960. L'affaire Darabaner avait été qualifiée « d'affaire du siècle » par le ministre de la Justice d'alors, Claude Wagner.

Moïse Darabaner s'était reconnu coupable de plusieurs fraudes et incendies criminels totalisant 300 000 \$. Il avait été condamné à 74 années de prison, le 7 avril 1966.

Ce n'était que la « pointe de l'asperge ». Les journaux avaient relié l'affaire Darabaner à au moins huit meurtres jamais éclaircis.

Six ans plus tard, Moïse Darabaner était remis en liberté.

En 1973, il était arrêté de nouveau dans la région de Montréal. Cette fois, il s'agissait d'une énorme affaire de fraude qui avait des ramifications en Angleterre, en Irlande et au Canada. Depuis, on perd sa trace.

Un château pour 25 000 \$

Avant le premier ministre Parizeau, neuf propriétaires différents ont habité le 1080, des Braves.

La Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain et le service du protocole des Affaires internationales ont fait faire des recherches sur l'histoire de la maison. Elles sont reprises en partie dans le numéro d'hiver de la *Revue des Amis des plaines d'Abraham*.

On y apprend qu'en juillet 1929, l'épouse de Calixte Champoux, un riche marchand de bois de Campbellton, au Nouveau-Brunswick, achète du Séminaire de Québec un lot de 100 pieds sur 125 (30,5 m sur 38 m) dans la partie haute de la rue percée, en 1911, pour relier les plaines au parc des Braves.

Les Champoux demandent à l'architecte Émile-Georges Rousseau de dessiner les plans d'une maison de style qui sera construite au coût de 25 000 \$. Une somme astronomique pour l'époque. La Commission des champs de bataille exigeait un investissement d'au moins 5000 \$ pour pouvoir se construire dans la place.

L'architecte Rousseau a laissé sa marque dans tout le quartier. Il a signé les plans de l'église des Saint-Martyrs canadiens et ceux de plusieurs belles cabanes du chemin Saint-Louis et de l'avenue des Braves.

Mme Rosanna Parent-Champoux habite sa résidence durant huit ans avant de la céder à un autre Champoux, probablement son fils.

En 1940, le propriétaire s'appelle James Vesey-Boswell. Pendant neuf années, jusqu'à l'arrivée de Mme Darabaner. Ce Boswell ne peut être qu'un membre de la célèbre famille locale de brasseurs. Boswell a brassé de la bière à Québec jusqu'en 1966, année du scandale de la bière Dow qui était pourtant une maudite bonne bière.

Roger Lemelin vend la maison à Elói Gauthier et à Rose Alma de Champlain. Ces derniers la cèdent à Mme Diane Kirouac-Gendron en 1976.

M. Pierre Maranda l'habite pendant sept ans avant de vendre à Mme Nicole Barbeau-Rochette qui y sera 11 ans durant, jusqu'en novembre dernier.

Une maison qui a de la gueule

Je passe régulièrement, à pied, avenue des Braves, pour me rendre dans les nouveaux bureaux du SOLEIL situés à deux coins de rue, chemin Saint-Louis.

Après l'annonce par la Chambre de commerce que le 1080, des Braves devenait la maison de fonction du PM, l'endroit était devenu aussi passant que la rue Cartier.

Tous les bons Québécois voulaient voir de leurs propres yeux si le jeu en valait la chandelle. Après le souper, c'était devenu une marche quotidienne pour les gens du quartier Montcalm. Depuis, le secteur a retrouvé une tranquillité ennuyante.

Il reste qu'elle a de la gueule, la belle maison de style d'inspiration Tudor tardif, avec son talus, ses colombages, son étage en encorbellement, sa brique aux teintes variées, ses linteaux décorés d'arcs en forme d'accolades et le motif en losange des baies.

En Bref

Expositions

CARLETON — Le centre d'artistes Vaste et vague de Carleton présente du 22 janvier au 19 février l'exposition d'art technologique *Au fond du jardin*. *Amazing we will go*, de l'artiste Paul Walty, un diplômé du Collège des beaux arts de l'Ontario. Paul Walty, un dessinateur, a utilisé l'ordinateur pour modifier des images d'abord esquissées au crayon. Ces images sont tirées de la mythologie, comme le Minotaure, de l'art, de l'archéologie, de la publicité et de la langue parlée. Il les rassemble dans un contexte différent et ce léger changement en provoque une nouvelle lecture. Lors du vernissage ce dimanche, M. Walty présentera une conférence sur la pratique du médium technologique, l'orientation et sa diffusion à travers le Canada, les principaux artistes, les lieux d'exposition et la documentation sur le sujet. Le vernissage débute à 14 heures et la conférence débute à 15 heures.

tera, elle, une heure plus tard.

Le monde minéral

BONAVENTURE — Le Musée acadien du Québec à Bonaventure permettra à sa clientèle de se familiariser avec le monde minéral en présentant, du 22 janvier au 26 mars, l'exposition *Pierres qui roulent, les minéraux industriels du Québec*, une exposition itinérante du Musée minéralogique et minier de Thetford Mines. L'exposition met en évidence les dix minéraux industriels exploités au Québec actuellement, c'est-à-dire l'amiant, l'argile, le calcaire, la magnésite, le graphite, la halite, l'ilménite, le mica, la silice et le talc. On pourra voir que ces minéraux, à l'apparence peu spectaculaire, renferment des propriétés insoupçonnées. Les gens en consomment une valeur surprenante sous forme de produits dérivés. Cette exposition est conçue pour toute la famille et l'accent est mis sur la participation des visiteurs. On peut tou-

NOUVEAU JEU

DEDUCTO

Testez votre esprit de déduction

BUT DU JEU: à l'aide des indices et de la grille de jeu, trouvez dans quel ordre doivent être placés chaque chiffre et chaque lettre et découvrez la solution **DEDUCTO**

RÈGLES DU JEU

- 1- Chaque indice contient une combinaison de chiffres et/ou de lettres.
- 2- Chaque élément d'un indice doit être placé dans une des cinq cases de sa rangée.
- 3- Les éléments d'un indice doivent être placés dans des colonnes voisines.
- 4- Il ne peut y avoir qu'un seul chiffre et qu'une seule lettre par colonne.
- 5- Vous devez déduire la position des chiffres et des lettres qui ne se retrouvent dans aucun indice.

FAÇON DE JOUER

- Puisque le chiffre 1 est déjà placé, commencez par l'indice qui contient le 1 (exemple C-1) et placez l'autre élément de la combinaison dans une colonne voisine à celle du 1.
- Continuez en vous servant des indices qui contiennent un chiffre ou une lettre que vous avez déjà placé dans la grille (exemple 4-C).
- Pour faciliter le jeu, après avoir placé un chiffre ou une lettre, éliminez d'un « X » les autres cases de la rangée et de la colonne (exemple des cases ombragées) où il est maintenant impossible de placer un autre élément.
- Attention! DEDUCTO n'est pas un jeu de hasard. Avant de placer un élément dans une des cases de sa rangée, soyez certain qu'il n'existe aucune autre possibilité.

Exemple d'un jeu solutionné

GRILLE DE JEU

1	X	X	X	X
2	X	2	X	X
3	X	X	X	3
4	X	X	4	X
5	X	X	X	5
A	X	X	X	X
B	X	X	B	X
C	X	C	X	X
D	X	X	X	D
E	X	X	X	E

Rangées
Le C est dans la rangée des C
Le 1 est dans la rangée des 1

Colonnes voisines
La lettre C et le chiffre 1 sont dans des colonnes voisines

SOLUTION

Chiffres	1	2	4	5	3
Lettres	A	C	B	D	E

INDICES

4 - D
2 - B
3 - 5
C - 1
4 - C
5 - E
5 - B
D - 3

Indices
Il n'y a pas d'ordre dans la combinaison d'un indice
C - 1 = 1 - C

Déduction
Puisqu'aucun indice ne contient la lettre A, on doit trouver sa position par déduction à l'aide des autres indices

Solution
La solution ne contient qu'un seul chiffre et qu'une seule lettre par colonne

À vous de jouer !

JEU #78 NIVEAU INTERMÉDIAIRE

GRILLE DE JEU

1	X	X	X	X	X	X
2	X					
3	X					
4	X					
5	X					
6	X					
7	X					
8	X					
9	X					
10	X					
A						
B						
C						
D						
E						
F						
G						
H						
I						
J						
K						

SOLUTION

1						
---	--	--	--	--	--	--

INDICES	
6 - 8	
B - 2	
8 - K	
9 - 10	
6 - 7	
C - 4	
K - E	
2 - F	
J - 10	
4 - H	
5 - 1	
4 - 10	
D - 3	
6 - E	
A - 8	
K - H	
10 - A	
5 - 2	
B - J	

Solutions page suivante

L'écurie McLaren recrute

Nigel Mansell reste le favori

LONDRES (AFP) — L'écurie britannique de Formule 1 McLaren a démenti hier avoir signé un contrat avec le pilote britannique Nigel Mansell pour la saison prochaine, mais a reconnu être en pourparlers avec le champion du monde 1992.

McLaren dément ainsi des informations publiées par la presse



Les Harfangs
vous offrent
un nid
pour deux

Gagnez un
week-end pour
deux incluant
le petit
déjeuner !

Une collaboration du



**Prochain
match**
le vendredi 20 janvier
à 19 h 30



Du cœur,
on en a
Les Harfangs
de Beauport
reçoivent
Les Tigres
de Victoriaville

Autoroute de la Capitale - Sortie Seigneville
Autoroute Dufferin-Montmorency
Sortie François-de-Laval
ARÉNA MARCEL-BÉDARD
655, boul. des Chutes, Beauport G1E 2B6

Procurez-vous vos billets
en composant
6-OISEAU

locale selon lesquelles l'écurie était parvenue à un accord avec le Britannique qui deviendrait le deuxième pilote à côté du Finlandais Mika Hakkinen.

« Nous n'avons pas signé avec lui. Nous sommes en pourparlers avec plusieurs pilotes et, ce n'est pas un secret, Nigel en fait partie », a déclaré le porte-parole de McLaren, Norman Howell.

Selon des sources proches de l'écurie, Mansell reste le favori pour conduire chez McLaren mais il doit auparavant régler des problèmes de contrats avec des parraineurs qui entreraient en conflit avec la politique de la firme britannique.

L'Écossais David Coulthard a été préféré à Mansell pour occuper la deuxième place au sein de l'écurie franco-britannique Williams-Renault, dont le premier pilote reste le vice-champion du monde Damon Hill.

Mansell avait remporté le dernier grand prix de la saison 1994 avec Williams-Renault à Adelaide (Australie).

Essais privés concluants

ESTORIL (Portugal), (AFP) — Le pilote de Formule 1 Eddie Irvine (Jordan-Peugeot) a réalisé, hier, le meilleur temps lors des essais privés qui se déroulent actuellement sur le circuit d'Estoril, bouclant un tour en 1 min 26 sec 86/100 devant les Williams-Renault du Français Jean-Christophe Boullion et de l'Écossais David Coulthard.

L'Irlandais Irvine, qui se familiarise avec le nouveau moteur Peugeot de 3 litres de cylindrée, a aisément devancé Boullion qui, lui, utilisait un Renault de la saison dernière (3,5 l), tandis que la voiture de Coulthard était équipée du nouveau Renault V10 (3 l).

Meilleurs temps hier:

Eddie Irvine (Irl/Jordan-Peugeot) 1:26.86
Jean-Christophe Boullion (Fra/Williams-Renault) 1:37.45
David Coulthard (Éco/Williams-Renault) 1:41.00.

CHASSE ET PÊCHE

ANDRÉ-A. BELLEMARE

Plan de gestion du chevreuil

Aux chasseurs de s'organiser



Après les quelque 150 000 chasseurs québécois d'original, ce sera bientôt au tour d'environ 120 000 chasseurs de chevreuil de subir des bouleversements dans la pratique de leur activité favorite.

En effet, à l'instar de ce qui est survenu au cours des dernières années dans le cas de la chasse de l'original, le ministère québécois de l'Environnement et de la Faune (MEF) mettra en place, dès février, des tables régionales de concertation qui recommanderont au ministre Jacques Brassard, en mai prochain, un plan de gestion du chevreuil pour la période 1995-1999. Ces tables réuniront des associations, groupements et autres intervenants intéressés dans six régions: Gaspésie/Bas-Saint-Laurent, Québec, Mauricie/Bois-Francs, Estrie, Montréal et Outaouais.

Le ministre Brassard soutient que « cette consultation se déroulera sous le signe de la transparence et du partenariat ».

Dans le cas d'une consultation similaire concernant la réglementation sur la chasse de

l'original, au cours des dernières années, une forte proportion des chasseurs avait reproché aux biologistes du défunt ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche d'avoir utilisé le processus pour faire passer leurs propres idées...

Selon des renseignements qui ont déjà filtré dans certains médias d'information, les biologistes du MEF désirent gérer les populations de chevreuils de chaque zone provinciale de chasse de manière très pointue.

Ce qui implique la création d'un permis de chasse de zone, comme cela existe maintenant pour la chasse de l'original. Le MEF maintiendrait la loi du mâle et continuerait de tenir des tirages au sort par ordinateur pour délivrer des permis de chasse spéciaux autorisant les gagnants à récolter biches et faons.

Dans chaque zone, la récolte serait fixée en fonction du nombre idéal de chevreuils que l'habitat peut supporter.

Cela pourrait signifier l'accroissement de la récolte dans certaines zones, mais sa réduction dans d'autres. Qui décidera? Aux 120 000 chasseurs de chevreuil de s'organiser pour défendre leurs intérêts!

DANS MA BOURRICHE

■ Armes: déjà assez contrôlées

L'Association de sauvagins de la grande région de Québec (ASGRQ), un groupement à but non lucratif visant à regrouper tous les chasseurs d'oiseaux migrateurs de l'Est du Québec, demande à Allan Rock, ministre de la Justice du Canada, de retirer son projet de loi sur un contrôle additionnel des armes à feu au pays. « L'ASGRQ juge suffisantes les mesures réglementaires actuelles sur les armes de chasse sportive », écrit Gaétan Fillion, président de l'association. Cependant, l'ASGRQ prie le ministre Rock de mieux appliquer la réglementation déjà en vigueur et d'en faire une meilleure diffusion, pour que tous les citoyens du Canada soient conscients que des règles très strictes sont déjà imposées aux chasseurs et que ces derniers s'y conforment déjà.

■ Avalanche de règlements

L'ASGRQ a absolument raison: les propriétaires d'armes à feu (chasseurs, tireurs et collectionneurs) subissent déjà une avalanche de règlements. Allan Rock fera perdre un précieux temps aux Communes avec le débat autour du projet de loi sur des nouvelles mesures de contrôle des armes à feu. Les mesures existantes seraient suffisantes, si les policiers et les tribunaux les appliquaient... La population ne réclamerait même pas de contrôles plus sévères (ceux du Canada sont déjà parmi les plus stricts au monde!), si les politiciens prenaient la peine de diffuser et d'expliquer clairement au public les mesures existantes. La plupart des propriétaires légaux d'armes de chasse sont déjà nettement identifiés, puisqu'ils doivent détenir le certificat du chasseur. Par ailleurs, l'acquisition légale d'une arme à feu est déjà fortement contrôlée et passablement coûteuse; il faut sui-

vre des cours, réussir des examens et obtenir une autorisation d'acquisition d'arme à feu (AAAF). Toutes les dépenses substantielles d'enregistrement des armes que veut imposer Allan Rock empêcheront la venue de nouveaux adeptes de la chasse, du tir sportif, du tir olympique et inciteront d'autres citoyens à abandonner ces activités importantes pour l'essor économique du Québec et du Canada.

■ Les municipalités s'emmêlent...

Le plus triste, dans ce dossier du contrôle plus sévère des armes à feu, c'est de voir les conseils municipaux de certaines localités s'en mêler et... s'emmêler! Voilà que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a décidé d'accorder son appui au projet de loi du ministre fédéral Allan Rock concernant le contrôle des armes à feu et qu'elle recommande à chaque conseil municipal d'adopter une résolution d'appui: serait-ce une autre bravade de l'UMQ vis-à-vis du gouvernement québécois, avec lequel elle a des comptes à régler, sachant que tout nouveau contentieux ne fera qu'émmerder Québec? Les édiles des municipalités de la province ont déjà bien d'autres chats à fouetter que cette question du contrôle des armes à feu: qu'ils s'occupent de fournir à leurs contribuables les meilleurs services possible sans hausser les taxes! La plupart des municipalités, surtout celles éloignées des grands centres urbains, doivent leur essor économique au passage chez elles des touristes pêcheurs et chasseurs: c'est notamment le cas de la ville de La Tuque, en Haute-Mauricie, où l'adoption d'une telle résolution d'appui à l'idée de l'UMQ a provoqué un vif débat. Espérons que les pêcheurs, saumoniers, sauvagins, trappeurs et chasseurs s'occuperont personnellement de faire comprendre le bon sens à leurs élus municipaux.